

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 102 Sont rendues exécutoires les délibérations suivantes de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis en date du 28 décembre 1959 :

n° 102

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 30/01/1960

Date de publication
28 décembre 1959

Date du numéro
30 janvier 1960

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est annulé le droit de concession provisoire qui avait été accordé à M. Jean Cotticelli, demeurant à Djibouti, par délibération n° 77 du 30 juin 1959, sur une parcelle de terrain sise au Plateau du Serpent et immatriculée au Livre Foncier sous le n° 392, l'intéressé ayant renoncé à son droit de concession et ayant obtenu le remboursement du prix d'achat du terrain concédé. Art. 2. — Le Domaine reprend le terrain libre de tous droits et charges.

Le Président de l'Assemblée Territoriale, A. V. SAHATDJIAN. Le Secrétaire de l'Assemblée Territoriale, ABDOULLAH HASSAN DEMBIL.